

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

Arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'Etat

NOR : TFPF2206831A

Le Premier ministre, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et la ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application des articles 7 et 7 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application de l'article 36 du décret du 20 novembre 2020 susvisé et de l'article 17 du décret du 28 mai 1982 susvisé, les opérations de vote prévues pour le prochain renouvellement général des instances de dialogue social de la fonction publique de l'Etat se déroulent au moyen du vote à l'urne, à titre exclusif ou complémentaire du vote électronique, ou au moyen du vote par correspondance pour les scrutins des administrations, établissements ou services dont la liste est fixée en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 9 mars 2022.

Le Premier ministre,

Pour le Premier ministre et par délégation :

La secrétaire générale du Gouvernement,

CLAIRE LANDAIS

*La ministre de la transformation
et de la fonction publiques,*

AMÉLIE DE MONTCHALIN

*Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports,*

JEAN-MICHEL BLANQUER

*La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,*

FRÉDÉRIQUE VIDAL

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DÉROGEANT À L'UTILISATION DU VOTE ÉLECTRONIQUE LORS DU PROCHAIN RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

Etablissement	Scrutin concerné CSA : comité social d'administration CCP : commission consultative paritaire	Modalité de vote
Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	
Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Institut national d'études démographiques	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CAP	
ENSCR (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes)	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Ecole nationale d'ingénieurs de Brest	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
École normale supérieure de Rennes (ENS Rennes)	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Ecole Centrale Marseille	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes)	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
Université Bordeaux III	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	
Université Toulouse I	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	
Institut national des sciences appliquées de Toulouse	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	
ENSMA (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers)	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Institut Supérieur de Mécanique de Paris - ISAE SUPMECA	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Université de Brest (UBO)	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Aix Marseille Université	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Université de Corse	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	

Etablissement	Scrutin concerné CSA : comité social d'administration CCP : commission consultative paritaire	Modalité de vote
Université de la Nouvelle-Calédonie	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Ecole nationale des chartes	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	
Institut polytechnique de Bordeaux	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Université Paris 13	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Université Toulouse III	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Université de Montpellier	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Institut d'études politiques de Rennes	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	
Université des Antilles	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
	CCP	
Institut d'études politiques de Bordeaux	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Université Paris Nanterre	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
Ecole normale supérieure de Lyon	CSA	Vote à l'urne à titre complémentaire du vote électronique
	CCP	
Université Paris Saclay	CSA	Vote à l'urne à titre complémentaire du vote électronique
	CCP	
Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) Aix-Marseille-Avignon	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Amiens-Picardie	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Antilles et Guyane	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Bordeaux-Aquitaine	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif

Etablissement	Scrutin concerné CSA : comité social d'administration CCP : commission consultative paritaire	Modalité de vote
	CCP	
CROUS Bourgogne Franche-Comté	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS de Caen - Normandie	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Clermont-Auvergne	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS de Corse	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS de Créteil	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Grenoble - Alpes	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Lille - Nord-Pas-de-Calais	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS de Limoges	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS de Lorraine	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS de Lyon	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Montpellier - Occitanie	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Nantes - Pays de la Loire	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Nice - Toulon	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Orléans -Tours	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Paris	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Poitiers	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Reims	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Rennes-Bretagne	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS La Réunion	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif

Etablissement	Scrutin concerné CSA : comité social d'administration CCP : commission consultative paritaire	Modalité de vote
	CCP	
CROUS Rouen-Normandie	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Strasbourg	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Toulouse - Occitanie	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	
CROUS Versailles	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
	CCP	

ANNEXE 2

LISTE DES AUTORITÉS DÉROGEANT À L'UTILISATION DU VOTE ÉLECTRONIQUE
LORS DU PROCHAIN RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

Autorité	Scrutin concerné CSA : comité social d'administration	Modalité de vote
Conseil économique, social et environnemental	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
Cour des Comptes	CSA	Vote à l'urne et vote par correspondance
Grande chancellerie de la légion d'honneur	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
Commission nationale de l'informatique et des libertés	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif
Défenseur des droits	CSA	Vote à l'urne à titre exclusif